

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.063

L'An deux Mille Dix, le 25 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 19 février 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 19 février 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme MONNEREAU représentée par M. MERLE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : Mme BOURDEAU - M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 31

Madame DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **ACQUISITION DE PARCELLE RUE DE LA ROCHE**

RAPPORTEUR : Mme PELTIER

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre de la mise en sécurité du carrefour situé rue de la Roche, à hauteur de l'impasse des Figuiers, la collectivité a engagé une négociation avec Monsieur Frédéric DUBOIS, propriétaire de la parcelle cadastrée BW 257, d'une superficie d'environ 4 m².

L'acquisition de cet espace, ainsi que la création d'un trottoir rue de la Roche, seraient de nature à améliorer la visibilité et à sécuriser l'accès des usagers de l'impasse des Figuiers vers la rue de la Roche.

Par promesse de cession, en date du 07 octobre 2009, Monsieur Frédéric DUBOIS et Madame Danielle MARTY, son épouse, se sont engagés à céder gratuitement cette parcelle, et ont désigné Maître PLANTIVE, notaire à Royan, afin de rédiger les actes administratifs correspondants.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Délibérante de se prononcer favorablement pour la poursuite de la procédure visant à acquérir la parcelle cadastrée BW 257, en vue de l'incorporer dans l'emprise du domaine public de la rue de la Roche.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis favorable de la Commission des Travaux en date du 07 décembre 2009,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer tous documents relatifs à l'opération de cession à titre gratuit au profit de la Ville de Royan de la parcelle cadastrée BW 257, d'une superficie d'environ 4 m²,
- d'incorporer cet espace dans l'emprise du domaine public communal,
- de confier la rédaction des actes administratifs de cession à l'étude de Maître PLANTIVE, notaire à Royan,
- d'imputer les frais relatifs à la transaction au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 1^{er} mars 2010

Pour le Député-Maire,
L'adjoint délégué,
Bernard GIRAUD

Département :
CHARENTE-MARITIME

Commune :
ROYAN

Section : BW

Échelle d'origine : 1/1000

Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 09/10/2008
(fuseau horaire de Paris)

©2007 Ministère du budget, des comptes
publics et de la fonction publique

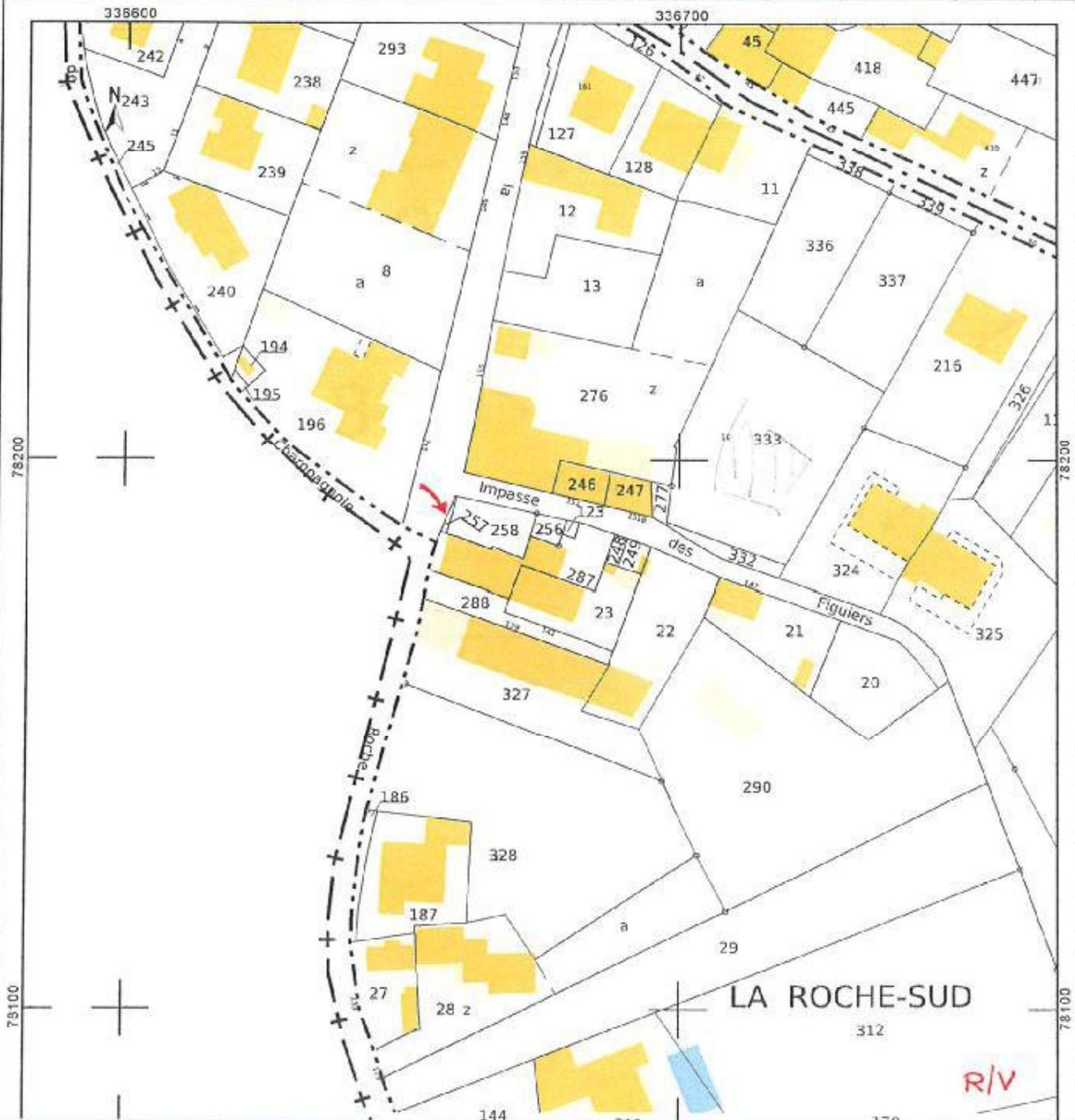
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MARENNES
ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12
h 00 et de 13 h 45 à 16 h 30 3, rue Robert
Etchebarne
17320 MARENNES
tél. 05 46 85 83 61 - fax 05 46 78 44 47
cdif.marennes@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vcus est délivré par :

cadastre.gouv.fr

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



Département :
CHARENTE-MARITIME

Commune :
ROYAN

Section : BW

Échelle d'origine : 1/1000

Échelle d'édition : 1/200

Date d'édition : 05/01/2010
(fuseau horaire de Paris)

©2007 Ministère du budget, des comptes
publics et de la fonction publique

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CENTRE DES IMPÔTS FONCIER
4 Cours Charles De Gaulle
17108 SAINTES Cedex
tél. 05/46/96/51/68 - fax 05/46/96/51/55
cdf.saintes@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

